



**TRISTAN**  
unum sumus

ANNEXE B

20, rue Des Seigneurs, Montréal, QC, H3K 3K3 - Tél : 514-937-4601 Fax : 514-935-1233

## LETTRE AUX CRÉANCIERS

Le 8 juillet 2021

DESTINATAIRES: Créanciers de Boutique Tristan & Iseut Inc. (“**Tristan**” ou “**nous**”)

Madame, Monsieur,

### Le Plan de compromis et d'arrangement proposé

Comme vous le savez, le 21 juillet 2020, Tristan a déposé un Avis d'intention de faire une proposition (l'« **Avis d'intention** ») en vertu des dispositions pertinentes de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et MNP Ltée (le « **Contrôleur** ») a été nommé en tant que syndic à l'Avis d'intention. Le 20 janvier 2021, avec l'approbation de la Cour supérieure du Québec, siégeant en chambre commerciale dans et pour le district de Montréal (la « **Cour** »), nos procédures d'insolvabilité ont été continuées en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** »).

Depuis le début de nos procédures d'insolvabilité, nous avons travaillé sans relâche pour restructurer nos affaires au bénéfice de toutes nos parties prenantes, incluant par l'entremise de la fermeture de magasins sous-performants, la mise en œuvre de mesures de réduction des coûts, et des négociations avec nos bailleurs. Malgré la présente pandémie Covid-19, qui a affecté chacun de nous d'une manière ou d'une autre, nous avons poursuivi nos efforts et sommes désormais confiants que les mesures que nous avons entreprises pour restructurer notre entreprise nous ont mieux positionnés pour l'avenir.

Avec l'aide et le soutien du Contrôleur, Tristan a développé le Plan de compromis et d'arrangement (le « **Plan** ») ci-joint. Tristan est finalement prête à soumettre le Plan à ses créanciers, qui représente le fruit de ses importants efforts de restructuration. Si le Plan est approuvé par les créanciers et homologué par la Cour, le Plan :

- permettra de distribuer aux créanciers un montant total de un (1) million de dollars, sans intérêts (la « **Distribution globale** »);
- effectuera un compromis, règlement et paiement des créances prouvées, le tout d'une façon efficace et économique;
- assurera la continuité de nos opérations; et
- mettra fin à nos procédures en vertu de la LACC avec certitude et finalité.

Nous croyons fermement que les recouvrements envisagés en faveur de nos créanciers en vertu du Plan sont supérieurs aux recouvrements que les créanciers recevraient dans le cas d'une faillite de Tristan. Il est aussi important de mentionner que le Plan offre à Tristan et ses nombreux partenaires, incluant ses employés, fournisseurs, clients et locateurs, l'opportunité de continuer de travailler et de faire affaire ensemble.

L'assemblée des créanciers pour considérer et voter sur le Plan sera tenue de façon virtuelle le **5 août** 2021, à 9 h 30 (heure de Montréal), tel que plus amplement décrit dans l'Avis de l'assemblée des créanciers et audition d'homologation ci-joint. Si les créanciers approuvent le Plan à l'assemblée des créanciers, nous prévoyons soumettre une requête à la Cour le ou vers le **10 août** 2021 afin d'obtenir une ordonnance d'homologation du Plan. Si l'ordonnance est rendue par la Cour, nous avons l'intention de remettre au Contrôleur la Distribution globale le ou avant le **31 août** 2021, lequel montant sera distribué aux créanciers ayant droit à une distribution aussitôt que possible.

Nous vous encourageons à réviser le Plan et le rapport du Contrôleur à cet égard. Vous noterez que le Contrôleur recommande que les créanciers votent en faveur du Plan. Veuillez noter que vos procurations de vote, le cas échéant, doivent être reçues par le Contrôleur au plus tard le **3 août** 2021 à 17 h (heure de Montréal).

Vous trouverez de l'information supplémentaire sur les procédures en vertu de la LACC de Tristan en visitant le site web tenu par le Contrôleur à l'adresse suivante :

<https://mnpdettes.ca/fr/restructuration-entreprise/mandats-courants-de-la-societe/boutique-tristan-iseut-inc-ccaa/>

\*\*\*

Nous vous remercions pour votre soutien, votre collaboration et la confiance dont vous nous témoignez durant notre processus de restructuration. Nous espérons sincèrement que vous voterez en faveur du Plan.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**BOUTIQUE TRISTAN & ISEUT INC.**

Par:



**Lili Fortin**

**Présidente**



**TRISTAN**  
unum sumus

20, rue Des Seigneurs, Montréal, QC, H3K 3K3 - Tél : 514-937-4601 Fax : 514-935-1233

---

## LETTER TO CREDITORS

July 7th, 2021

TO: Creditors of Boutique Tristan & Iseut Inc. ("**Tristan**" or "**we**")

Dear Sir/Madam:

### Proposed Plan of Compromise and Arrangement

As you are aware, on July 21, 2020, Tristan filed a Notice of Intention to Make a Proposal (the "**Notice of Intention**") under the relevant provisions of the *Bankruptcy and Insolvency Act* and, MNP Ltd. (the "**Monitor**") was appointed as proposal trustee thereto. On January 20, 2021, with the approval of the Superior Court of Quebec, sitting in the Commercial Division in and for the district of Montreal (the "**Court**"), our insolvency proceedings were continued under the *Companies' Creditors Arrangement Act* (the "**CCAA**").

Since the beginning of our insolvency proceedings, we have worked tirelessly to restructure our affairs for the benefit of all stakeholders, including through the closure of underperforming stores, the implementation of cost-reduction measures, and negotiations with our lessors. Despite the current Covid-19 pandemic, which has affected each of us in one way or another, we have pursued our efforts and are confident that the steps we have taken to restructure our business have best positioned us for the future.

With the assistance and support of the Monitor, Tristan developed the enclosed Plan of Compromise and Arrangement (the "**Plan**"). Tristan is finally ready to present the Plan to its creditors which represents the fruit of its restructuring efforts. If approved by the creditors and sanctioned by the Court, the Plan will:

- Provide for the distribution of an aggregate amount of \$1 million to the creditors, without interest (the "**Aggregate Distribution**");
- Effect a compromise, settlement and payment of proven claims in an efficient and cost-effective fashion;
- Ensure our continued operations; and
- Resolve our CCAA proceedings with certainty and finality.

We firmly believe that the recoveries contemplated to our creditors under the Plan are greater than the recoveries creditors would receive in a bankruptcy of Tristan. Equally important, the Plan provides Tristan and its many stakeholders including employees, suppliers, customers and landlords with the continued opportunity to work and do business together.

The meeting of creditors to consider and vote on the Plan will be held virtually on **August 5, 2021 at 9:30 am** (Eastern time), as more fully set forth in the Notice of Creditors' Meeting and Sanction Hearing enclosed herewith. If the creditors approve the Plan at the creditors' meeting, we expect to apply to the Court on or about August 10, 2021, for an order sanctioning the Plan. If the order is granted by the Court, we intend to remit the Aggregate Distribution to the Monitor on or before August 31, 2021, for distribution to the creditors entitled to a distribution as soon as possible.

We urge you to review the Plan and the Monitor's report in connection therewith. You will note that the Monitor recommends that creditors vote in favour of the Plan. Please note that the deadline to provide your voting proxies to the Monitor, if any, is August 3, 2021 at 5:00 PM (Montréal time).

Additional information is available on the website that is maintained by the Monitor in respect of these CCAA proceedings of Tristan at <https://mnpdettes.ca/fr/restructuration-entreprise/mandats-courants-de-lasociete/boutique-tristan-iseut-inc-ccaa/>.

\*\*\*

We thank you for your continued support, cooperation and confidence through our restructuring process. We sincerely hope that you will vote for the Plan.

Yours very truly,

BOUTIQUE TRISTAN & ISEUT INC.

Per: 

Lili Fortin

President